

MAGAZINE D'INFORMATIONS

Puymoyen mag

Septembre 2021



Venir en mairie ?

Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30
et de 13h30 à 17h



Contact

Tél. : 05 45 61 10 54

Fax : 05 45 61 64 91

Portable astreinte : 06 07 14 45 38

Email : contact@puymoyen.fr

www.puymoyen.fr

 Ville de Puymoyen

Sommaire

3

Puymoyen citoyen

Soyez informés de la vie démocratique, municipale et citoyenne de la commune.

8

Puymoyen au quotidien

Vivez au plus près des enjeux sociétaux et politiques sur Puymoyen.

10

Ça bouge à Puymoyen

Rencontrez la vie culturelle, locale et associative de Puymoyen, ses richesses et ses atouts.

14

Parole à...

15

État civil

16

Agenda

Édito



Cher.e.s Puymoyennais.e.s,

C'est la rentrée ! Les vacances sont désormais achevées avec leurs lots de bonheur et de plaisir partagés, qui sont venus estomper les difficultés du quotidien face au Covid et ses contraintes imposées.

Malgré la plénitude que nous espérons tous retrouver en cette rentrée, nous ne pourrons passer sous silence certains faits survenus durant cet été et depuis plusieurs semaines. Des actes

inacceptables se sont produits envers nos administrés, leurs biens, et nos associations. Un groupe d'adolescents œuvrant pour le simple plaisir de détruire, voler, brûler. L'état-major de la Police est saisi de ces affaires et de nombreuses plaintes ont été déposées.

Plus que jamais, soyons vigilants. Votre participation citoyenne auprès de la Police est primordiale. Cela ne peut perdurer et les responsabilités parentales seront engagées.

Néanmoins, nos engagements envers vous n'en sauraient être entamés. Au cours de l'été, notre programme culturel a tenu toutes ses promesses, avec l'organisation de trois concerts où le public a répondu présent. Nous pouvons également saluer le retour de la Puymoyennaise, organisée le 4 juillet dernier malgré les contraintes, bien assumées par les bénévoles.

Ce mois de septembre sera l'occasion de déployer le projet d'école numérique au sein du groupe scolaire, détaillé plus précisément dans les prochaines pages. Également, pour ce dernier trimestre de l'année, nous allons pouvoir enfin réceptionner notre complexe sportif, malgré un retard dans les opérations d'approvisionnement de matériaux en raison de la crise.

La plateforme de broyage municipale va voir le jour d'ici peu et les travaux de voirie débuteront également sur plusieurs sites, notamment la rue du Verger.

Le prochain magazine communal sera édité en début d'année prochaine, après les fêtes de fin d'année.

Je souhaite une bonne année scolaire à nos élèves de l'école des Eaux-Clares, à leurs parents, aux enseignants, et notre personnel communal, ainsi qu'une bonne rentrée associative à tous les adhérents et bénévoles qui reprennent leurs activités.

Le Maire, Gérard BRUNETEAU

Édition : Ville de Puymoyen

Mairie : 05 45 61 10 54 - contact@puymoyen.fr

Responsable de publication : Gérard BRUNETEAU

Rédaction : Commission Communication

Remerciements : tous nos remerciements aux personnes qui ont donné de leur temps pour fournir la matière aux articles.

Conception et réalisation : Agate Communication - 05 45 61 12 89 - www.agatecom.fr

Date de parution : septembre 2021



COMMUNE DE
Puymoyen
CHARENTE

MODIFICATION...

Conseil municipal

Suite à la démission du conseiller municipal M. Emmanuel DEVAUD en juin dernier, le poste vacant a été attribué au candidat venant immédiatement après le dernier élu de la liste concernée.

Ainsi, M^{me} Christine Katia GIRONCE a accepté d'intégrer le conseil municipal et siègera avec les membres de la liste «Puymoyen, j'y suis bien».

M^{me} GIRONCE intègre la commission Communication, multimédia et numérique ainsi que la commission Education, conseil municipal des enfants (en lieu et place de M^{me} MÉRIGLIER).

Parmi les autres modifications des commissions :

- M^{me} MÉRIGLIER intègre la commission Environnement et développement durable
- M^{me} GALTAUD intègre la commission Urbanisme et habitat.

L'ensemble du conseil municipal souhaite la bienvenue à M^{me} GIRONCE.



Les synthèses des délibérations du conseil municipal sont désormais consultables en ligne sur le site internet de la Mairie :

www.puymoyen.fr/deliberations-des-conseils-municipaux

Vous y trouverez les dernières délibérations ainsi que celles de l'année précédente. Vous pouvez également consulter les synthèses sur les affichages municipaux de la Place Genainville.



Conseil municipal des Enfants

Le conseil municipal des enfants (CME) est un organe informel, créé par une délibération adoptée par le conseil municipal. Son mode de fonctionnement peut être différent selon les communes, tout comme la tranche d'âge et le mode d'entrée.

LOI n° 2017-86 du 27 janvier 2017
relative à l'égalité et à la citoyenneté

Article 55

«Art. L. 1112-23.-Une collectivité territoriale ou un établissement public de coopération intercommunale peut créer un conseil de jeunes pour émettre un avis sur les décisions relevant notamment de la politique de jeunesse. Cette instance peut formuler des propositions d'actions.»

Son rôle, bien qu'avant tout consultatif, permet aux jeunes d'agir sur leur territoire et de mener des actions concrètes. Son objectif est double :

- permettre l'apprentissage de la citoyenneté et du processus démocratique
- encourager et favoriser la mise en place de projets par les enfants eux-mêmes.

Il s'agit d'un lieu d'expression qui fonctionne selon le modèle du Conseil Municipal avec des élections, des travaux sur différents projets et des votes.

Le CME de Puymoyen est composé d'élèves des classes de CM1 et CM2. Les jeunes élus représentent l'ensemble de leurs camarades d'école maternelle et élémentaire. Au cours de la première réunion, les membres élisent leur Président. Le conseil, animé par l'élu municipal délégué à la vie éducative, se réunit ensuite 3 à 4 fois au cours de l'année scolaire pour échanger, proposer et débattre de différents sujets et mener des projets.

Les élections du Conseil municipal des enfants 2021/2022 se dérouleront prochainement.



Anecdote

Le premier conseil municipal des jeunes, tel qu'on le connaît aujourd'hui, a été créé à Schiltigheim (Bas-Rhin), en 1979. Il existe actuellement en France environ 2000 conseils d'enfants ou de jeunes répertoriés.

Chères puymoyennaises, chers puymoyennais,

Le mois de septembre est déjà arrivé et avec lui le retour sur les bancs de l'école pour les 181 enfants de la commune inscrits en maternelle et en élémentaire. L'organisation sanitaire est actuellement la même que l'an passé, et c'est avec sérénité que cette rentrée des classes 2021 s'est déroulée.

L'ensemble du conseil municipal souhaite la bienvenue aux deux nouvelles enseignantes qui rejoignent l'équipe éducative : M^{me} SIMON et M^{me} OHEIX.

Plaque tournante de la vie éducative sur la commune, la commission «Education» mène actuellement des réflexions sur la politique à mener en faveur de l'éducation des jeunes puymoyennais.

Les échanges et la communication entre l'équipe éducative et municipale est très importante. Aussi, tous les acteurs de l'enfance et de la jeunesse, élus, agents, enseignants, animateurs participent à assurer le bon fonctionnement de nos écoles, maternelle et élémentaire.

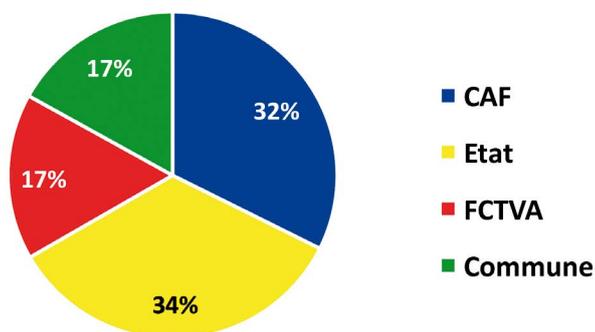
L'école numérique

La commune a adhéré au plan numérique, dédié à la transformation numérique de l'enseignement, afin de contribuer à la généralisation du numérique éducatif et ainsi réduire les inégalités scolaires et lutter contre la fracture numérique.

Au cours du 1^{er} semestre, plusieurs rencontres ont eu lieu avec les enseignants de l'école, où ils ont présenté l'ensemble des usages numériques qu'ils souhaitaient mettre en œuvre pour répondre aux exigences des programmes scolaires. Suite à cette concertation, la budgétisation prévisionnelle du projet a été effectuée conjointement par la mairie et l'ATD16. Un dossier de demande de subvention a été porté auprès de l'Etat (dans le cadre de l'appel à projet socle numérique) et de la CAF (en lien avec le Plan Mercredi).

Le projet «Ecole Numérique» de la commune est actuellement en cours de réalisation.

Financement du projet «Ecole Numérique»



Projet éducatif territorial

Le PEDT définit les objectifs éducatifs en plaçant l'enfant au cœur du projet et des actions entreprises, grâce à l'action conjointe de nombreux acteurs : l'école et l'Éducation Nationale, les parents, les partenaires socio-éducatifs, les services communaux et les associations. La commune de Puymoyen souhaite se donner les moyens de mener à bien sa politique éducative, notamment au travers du PEDT 2021/2024, construit autour des questions éducatives et objectives de sociabilité, civisme, vivre-ensemble, développement personnel, autonomie et citoyenneté.

Florence STERLIN - *Conseillère municipale déléguée*

Responsable de la commission Education,
conseil municipal des enfants



Agir pour et avec les jeunes

Pour la 2^{ème} année consécutive, la municipalité va récompenser les lycéens puymoyennais qui ont obtenu la mention Très Bien au baccalauréat, sur le même principe que l'an passé (un chèque cadeau Cosmopolite). L'objectif est de pérenniser ce dispositif dans les années futures.

Les projets du conseil municipal des enfants ont pu être menés après une année compliquée en raison des restrictions sanitaires. Les jeunes élus ont réalisé un fléchage entre l'école et la bibliothèque à partir de panneaux en bois illustrés par les dessins des enfants, fait installer de nouveaux panneaux de basket sous le préau de l'école élémentaire et aménagé le coin lecture du centre de loisirs avec l'installation d'une banquette.

Le conseil municipal des enfants 21/22 sera constitué au cours du mois d'octobre, avec l'élection du nouveau président.

Enfin, les TAP (Temps d'accueil périscolaires) sont reconduits et se dérouleront comme habituellement les lundis, mardis et jeudis après la classe, de 15h30 à 16h30.

Je souhaite souligner le travail des bénévoles qui viennent en soutien des animateurs titulaires du BAFA, qui interviennent sur les temps périscolaires et s'investissent pour proposer des activités variées aux enfants. Pour 2021/2022, les activités vont s'articuler autour du judo, cirque, BD, théâtre, tennis de table, couture, jeux sportifs, philosophie et lecture. D'autres interventions (tir à l'arc, percussions) sont en étude.

L'ensemble des membres de la commission Education se joignent à moi pour vous souhaiter une très belle année scolaire.



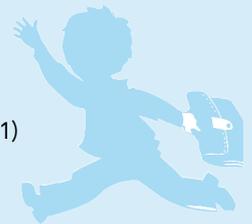


Rentrée scolaire

La rentrée scolaire s'est effectuée pour les petit.e.s Puymoyennais.es à l'école primaire des Eaux Claires.

Voici les effectifs 2021/2022 :

- ◊ 8 classes
 - 3 en maternelle
 - 5 en élémentaire
- ◊ 181 élèves (-1 par rapport à 20/21)
 - 62 élèves en maternelle
 - 119 élèves en élémentaire



Visite de l'école maternelle pour les enfants de la crèche.



Participation citoyenne

Un outil au service de la sécurité

Dans son plan de lutte contre les cambriolages et les incivilités, la municipalité a lancé en décembre 2020 le dispositif de «Participation citoyenne», en lien étroit avec la Police Nationale et la Préfecture de la Charente. Par cette initiative, mise en œuvre dans plus de 5700 communes, nous souhaitons rendre les Puymoyennais.es acteurs de leur sécurité en s'associant à la protection de leur environnement.

Ce dispositif vise en premier lieu à créer un lien entre les habitants, les élus et la Police Nationale. La Participation citoyenne permet de rassurer la population, d'améliorer la réactivité des forces de sécurité contre la délinquance, de lutter contre les incivilités grandissantes et d'accroître l'efficacité de la prévention de proximité.

Deux référents ont été désignés sur Puymoyen. Vous pouvez les contacter pour signaler toute situation alarmante ou si vous êtes témoins d'un incident. **Le premier réflexe à avoir reste de contacter directement les forces de l'ordre.** Les référents sont un relais d'informations, ils ne se substituent pas à la Police et à la Gendarmerie.

Rappelons également que la Participation Citoyenne n'est absolument pas un vecteur de délation ou d'espionnage mais un réseau et un outil de solidarité et de vigilance, défini par un cadre précis que vous pouvez consulter sur le site internet de la commune.

En juin dernier, une signalétique particulière informant la mise en place du dispositif a été implantée à 7 endroits stratégiques sur la commune.



Nos référents communaux

M. Michel LIMOUSIN : 07 60 55 93 69

M. Robert CHAUVIN : 06 58 15 08 57



La gestion des biodéchets à partir de 2022

A compter du 1^{er} janvier 2024, il sera interdit de jeter les biodéchets (déchets alimentaires et autres déchets naturels biodégradables) dans les sacs noirs.

La gestion des déchets est une compétence de GrandAngoulême. Entre 2021 et 2023, les objectifs de l'agglomération concernant les biodéchets sont :

- développer la mise en place du compostage public
- apporter des solutions de proximité pour la gestion des biodéchets (bornes...).

De plus, le coût de traitement des Ordures Ménagères Résiduelles (OMR) augmentera dès 2025 tout comme la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP).

Face à ces enjeux écologiques et financiers, il est proposé aux communes de ne faire qu'une tournée, toutes les deux semaines, pour collecter les OMR (bacs/sacs noirs). Des actions pour inciter les habitants à l'utilisation du compostage privé et public seront mises en place, ainsi qu'un accompagnement des producteurs professionnels.

Au cours de la séance du 30 juin 2021, le conseil municipal de Puymoyen a rendu un avis favorable au ramassage des bacs/sacs noirs une semaine sur deux à compter de 2022, sous réserve que GrandAngoulême ait mis en place sur la commune et auprès des puymoyennais les solutions et outils qui permettront l'accompagnement de cette baisse de fréquence de ramassage. Plus d'informations seront à venir dans les prochains mois...

Liens utiles :

- www.pluspropremaville.fr/ (GrandAngoulême)
- www.ecologie.gouv.fr/biodechets
- www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000041553759/

GrandAngoulême, le rôle de nos représentants

Eric BIOJOUT, 1^{er} adjoint de la commune, nous explique son rôle au sein de l'agglomération GrandAngoulême :

«En tant que représentant de notre commune au conseil communautaire de GrandAngoulême je participe aux débats relatifs aux sujets soumis à délibération de ce dernier.

Le conseil communautaire gère par ses délibérations les affaires de l'intercommunalité dans la limite des compétences qui lui ont été transférées.

Ces dernières se composent aujourd'hui d'un bloc de compétences obligatoires : le développement économique, l'aménagement de l'espace, l'habitat, la politique de la ville, la collecte et le traitement des déchets ménagers, la gestion de l'eau, l'assainissement et la gestion des aires d'accueil des gens du voyage.

A ces compétences obligatoires viennent s'ajouter des compétences optionnelles telles que la voirie d'intérêt communautaire, la protection et la mise en valeur de l'environnement, la gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire (Nautilus, l'Apha, Conservatoire...) ainsi que quelques compétences facultatives résultant du choix de ses communes membres.

Par délibération des membres du Conseil communautaire et sur proposition du Président j'ai également été élu au bureau communautaire de GrandAngoulême. J'y exerce la fonction de conseiller délégué en charge des «ressources humaines et de la démarche qualité». La mise en œuvre de la réforme introduite par la loi de tranSalle des fêtesormation de la fonction publique du 6 août 2019 est l'une des priorités de ce début de mandat. En effet, cette dernière revoit très largement le cadre de gestion des ressources humaines des collectivités territoriales en obligeant ces dernières à élaborer des lignes directrices de gestion visant d'une part à définir une stratégie pluriannuelle de pilotage des ressources humaines et d'autre part à fixer les orientations générales en matière de promotion et de valorisation des parcours professionnels.

A ce titre, je traite les affaires relatives à la gestion des quelques 700 agents de GrandAngoulême qui assurent au quotidien les missions résultant des compétences décrites ci-avant.

Enfin dans le cadre de mes fonctions, je siège à diverses instances légales de GrandAngoulême : comité technique, comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail, commission consultative des services publics locaux qui participe à l'attribution et au suivi des exécutions des délégations de services publics (eau, déchets, transports...), ainsi qu'à divers autres comités dont le comité décisionnel budgétaire, et le comité de pilotage GrandAngoulême vers 2030. »



Les 38 communes
de GrandAngoulême

Claude EICHELBRENNER est la représentante de notre commune désignée par le Conseil Municipal au sein du collège des représentants des communes. Elle nous présente le Conseil de Développement (CDD) et son rôle au sein de cet organe.



Qui êtes-vous Madame EICHELBRENNER ?

Ancienne cadre territoriale dans diverses communes en France, j'habite à Puymoyen depuis 10 ans. Je suis très attachée à l'expression de la démocratie représentative et participative respectueuse des habitants et à leur service. Le CDD est pour moi un excellent moyen d'exprimer cet attachement.

Le CDD c'est quoi ?

GrandAngoulême, communauté d'agglomération de 38 communes est forte de 142 000 habitants. La loi impose la création d'une instance de démocratie participative indépendante et neutre : c'est le CDD qui exprime en toute indépendance la parole des citoyens auprès de GA. A ce jour 3 avis ont été rendus ou sont sur le point de l'être à la demande de GA : le projet d'agglomération «GrandAngoulême en 2030», l'actualisation du schéma cyclable et la participation à un atelier sur le fleuve Charente. 3 autres groupes travaillent sur des thèmes choisis par le CDD : les transitions environnementales, l'alimentation et l'agriculture et l'après crise sanitaire.

Qui sont les membres du CDD ?

Le CDD regroupe une centaine de personnes et est structuré en 3 collèges : celui des habitants, celui des acteurs (associations, entreprises, institutions...) et celui des représentants des communes. Aucun élu ne peut intégrer ce Conseil. Il est possible d'adhérer sur simple candidature auprès de ce conseil à tout moment.

Quel est votre rôle au sein du CDD ?

Il s'agit de faire le relais auprès du CDD des réactions des élus et des habitants concernant les réflexions en cours du CDD. Sur d'autres sujets, d'être à l'écoute des interrogations des élus et des habitants pour alimenter de nouveaux thèmes de travail. Enfin, participer avec l'ensemble des membres du conseil à l'organisation de rencontres citoyennes dans les communes qui le désirent pour favoriser l'expression citoyenne et valoriser les initiatives locales sur la citoyenneté et les transitions.

Pour en savoir plus :

Site internet : <http://www.codevgrandangouleme.fr/>

Si vous souhaitez contacter M^{me} EICHELBRENNER, adressez-vous à la Mairie qui vous donnera ses coordonnées.

Pôle enfance

Accueil de loisirs : retour sur l'été 2021



Exploitation de chèvres

Au cours du mois de juillet, les enfants inscrits à l'accueil de loisirs de la commune ont participé à de nombreuses animations.

Les Fripouilles (3/6 ans) ont découvert le monde de la ferme en visitant une exploitation de chèvres à Rouillac et en aménageant leur ferme miniature dans le parc du centre. Ils ont également créé un théâtre de marionnettes, réalisé des percussions musicales et corporelles, et se sont initiés au cirque avec la visite de l'association «Planche de cirque». Une note de Jeux Olympiques a rythmé le mois de juillet et l'ensemble des enfants a participé à des Olympiades organisées par les animateurs.

Pour gagner leurs médailles, les Scoubidoues (7/8 ans) ont tiré à l'arc, participé à des épreuves sportives collectives (hand, basket...) et des chasses au trésor. Ils sont également allés visiter le centre équestre des Eaux-Clares et les parcours d'accrobranche à Soyaux.

Les Chupas (8/10 ans) quant à eux, ont remporté leurs médailles olympiques à travers des Blind Test, de l'accrogym, du vortex, du handi-foot et une initiation à la boxe française auprès du «Savate Club d'Angoulême».

Les enfants ont aussi partagé un moment avec les copains de l'IME en partageant des épreuves sportives.

En août, les Fripouilles ont plongé dans le monde de Disney et sont allés visiter l'aquarium de la Rochelle, accompagnés par les Scoubis qui ont aussi participé à une animation basket avec le club de Puymoyen. Enfin, les Chupas ont notamment coopéré dans des jeux de cécifoot et sont partis à la recherche des Poïz dans une cache «Terra Aventura».

Rendez-vous maintenant aux vacances de la Toussaint pour de nouvelles aventures !



Matinée sous chapiteau de cirque



Les Jeux Olympiques «Basket»

La restauration collective municipale

Depuis 2014, la municipalité a pour objectif de conserver une production des repas sur place et de qualité. En 2016, Puymoyen a adhéré dans le dispositif «Bien manger à l'école, c'est l'affaire de ma commune» piloté par GrandAngoulême. 28 communes de l'agglomération y sont actuellement inscrites.

Depuis, la commune s'est engagée dans une démarche d'approvisionnement local en circuit-court, bio et/ou labellisé, 2 ans avant la loi EGALIM de 2018 qui poursuit les mêmes orientations.

Chaque année, environ 31 500 repas sont servis pour la crèche, les écoles et l'accueil de loisirs vacances.

Les menus de la restauration collective municipale sont établis pour 8 à 9 semaines et validés par une diététicienne du centre de gestion de la fonction publique territoriale ainsi que les cuisiniers et responsables des structures. Ce afin de s'assurer du respect de l'équilibre alimentaire des plats servis aux enfants.

Vous pouvez consulter les menus sur les affichages de l'école et du pôle enfance, ainsi que sur le site Internet et la page Facebook de la commune.



Séance à bord d'un optimiste



Les travaux et études engagés

1. Assainissement des eaux pluviales

- **Rue du Verger** : la commune prend connaissance des travaux de viabilisation de parcelles de terrain. Le projet est différé de quelques mois.
- **Chemin des Prauds** : les essais de percolations ont eu lieu et l'étude continue avec l'insertion paysagère.

2. Des levés topographiques sont à venir pour la rue des Brandeaux et la Croix Lanauve, ainsi que pour l'aménagement du bourg et de la rue de Peusec.

3. Plateforme des déchets verts : le projet suit son cours avec la visite des plateformes de Voeuil-et-Giget et Marsac. L'acte notarié pour la cession du terrain est en cours.

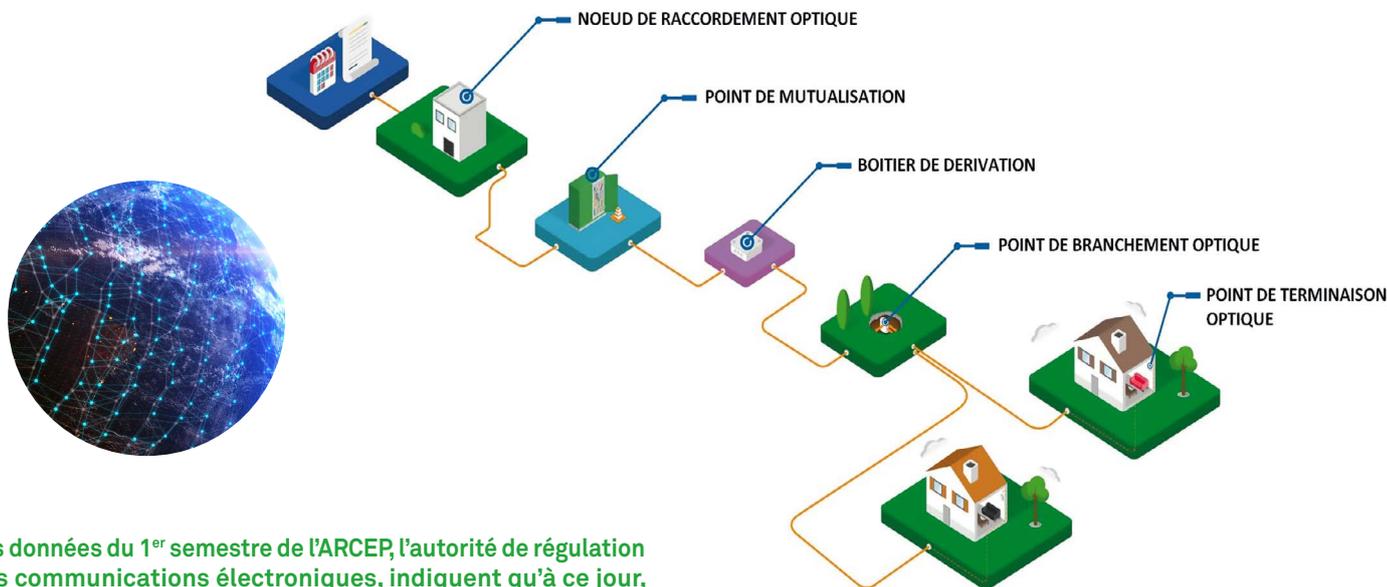
4. La commission travaux travaille actuellement, en lien avec la commission environnement, à la réalisation d'études thermiques autour du groupe scolaire, bâtiment très énergivore.

5. Extension du cimetière : les travaux vont débuter dans les prochaines semaines, par ACTEBA.



Pour de plus amples renseignements sur les travaux de la commune, vous pouvez prendre contact avec l'élu en charge des travaux, M. Robert DUMAS-CHAUMETTE.

La fibre optique à Puymoyen



Les données du 1^{er} semestre de l'ARCEP, l'autorité de régulation des communications électroniques, indiquent qu'à ce jour, au moins 50% des foyers puymoyennais sont désormais éligibles à la fibre et que les logements non raccordés sont quasiment tous en cours de déploiement.

En Charente, le taux de couverture est d'environ 40%. Pour savoir si vous êtes éligibles à la fibre, vous pouvez renseigner votre adresse via le lien : <https://cartefibre.arcep.fr/> ou contacter directement votre opérateur.

Comment la fibre est-elle installée ?

Le réseau Fibre est composé de 4 équipements principaux qui sont progressivement installés :

- **Le Noeud de Raccordement Optique (NRO)** : Le local technique où sont installés les équipements fournisseurs d'accès internet.

- **le Point de Mutualisation (PM) ou Sous Répartiteur Optique (SRO)** : Ce sont les armoires vertes installées dans les rues. Elles reçoivent le signal optique et le distribuent aux logements (une SRO concerne environ 350 logements).

- **le Point de Branchement Optique (PB)** : Il permet de relier une maison ou un immeuble au réseau optique via la fibre et peut desservir jusqu'à 5 logements. On le trouve généralement sur un poteau. Une fois installé et raccordé au réseau, les habitants des logements affectés à ce PBO peuvent s'abonner à la fibre.

- **la Prise Terminal Optique (PTO)** : C'est le dernier équipement du réseau optique. Ce boîtier est installé dans le logement et relié à la box et donne accès au très haut débit.

VALLÉE DES EAUX-CLAIRES : A LA RENCONTRE DU GRIMP 16

Au cours de l'été dernier,
le GRIMP 16
(Groupe de Reconnaissance
et d'Intervention en Milieu
Périlleux)
a effectué
d'impressionnants
exercices d'entraînement
sur les falaises de la
Vallée des Eaux-Claires.

Nous sommes allés
à la rencontre de ces
pompiers spécialisés,
qui ont eu la gentillesse
de nous en apprendre un
peu plus sur leur métier.

Les domaines d'intervention du GRIMP, renommé récemment SMP (Secours en Milieux Périlleux) sont larges : milieu urbain, structurel et naturel. Partout où les sapeurs-pompiers classiques ne peuvent pas intervenir, le GRIMP se déplace pour assurer la sécurité des sauveteurs et des victimes. En Charente, son nombre d'interventions varie entre 40 et 50 par an, en très grande majorité en milieu urbain.

Constitué d'une trentaine de pompiers professionnels ou volontaires spécialisés, le GRIMP s'entraîne environ 2 fois par mois dans des exercices de mise en situation professionnelle où les pompiers réalisent des interventions identiques à celles auxquelles ils feront face. Ainsi, le rôle du cobaye/victime est joué par les pompiers eux-mêmes et non pas avec un mannequin. Cela permet notamment aux sauveteurs de se mettre à la place de la victime et de comprendre ce qu'elle vit, afin de pouvoir la rassurer.

Lors de notre séance d'observation, nous avons repéré que certains avaient des casques rouges et d'autres des casques blancs. Les rouges servent à désigner les équipiers, les blancs les chefs d'unité qui sont responsables de leurs partenaires et des victimes.



Cela fait 20 ans que le groupe vient s'entraîner dans la vallée des Eaux-Claires, la majorité du temps pour former les jeunes recrues en début de formation. Un gros travail de recherche est effectué dans l'année pour trouver de nouveaux sites d'entraînement afin d'avoir constamment de nouveaux éléments et difficultés à dompter.

Ce jour d'été dans la vallée, nous les avons observés monter un brancard le long de la falaise puis le faire descendre à l'aide d'une tyrolienne.

Impressionnant !

HISTOIRE LOCALE : LA CONSTRUCTION DE LA MAIRIE

Savez-vous comment la mairie de Puymoyen a été construite ? On raconte qu'au XIXe siècle, un bloc d'une falaise de la vallée des Eaux-Claires s'est détaché, et qu'il a été utilisé pour bâtir la mairie et l'école en 1887.

Construite à l'écart de l'église et de l'ancien bourg, la mairie actuelle a longtemps accueilli l'école de la commune. En effet, au XIXe siècle, plusieurs lois ont incité les communes de plus de 500 habitants à se doter d'une école primaire afin de faire reculer le taux d'analphabétisation en France. Par souci d'économie, de nombreux conseils municipaux, à l'image de celui de Puymoyen de l'époque, ont fait le choix de regrouper au sein d'un même bâtiment l'école et la mairie.

La partie centrale ❶ abritait la mairie et son premier étage le logement du maître. De part et d'autre, les deux bâtiments accolés accueillait quant à eux les salles de classes, une pour les filles, l'autre pour les garçons ❷, chacune avec un vestibule ❸.

Durant le XXe siècle, la mairie a été transférée à côté de l'église dans l'ancien presbytère, avant de réintégrer le bâtiment d'origine suite à la construction de l'école actuelle en 1978. Informations extraites du livret «*Laissez-vous conter Puymoyen*» de Nathalie GUILLAUMIN. Exemplaires disponibles en mairie.



RETOUR SUR LES CONCERTS DE L'ÉTÉ

Le bilan de la programmation culturelle estivale est très positif pour la commune, les 3 concerts prévus au cours de l'été ayant pu être maintenus grâce notamment à la mobilisation des élus, des bénévoles et des agents techniques, et ce malgré une météo parfois capricieuse et des conditions sanitaires strictes.

Samedi 10 juillet, après plus d'un an de diète culturelle, le groupe Vintage 16 a proposé une soirée rock'n'roll années 70. Deux semaines plus tard, le 24 juillet, l'orchestre Loup Parça et Serge Conjad ont fait danser les puymoyennais au rythme de la variété des années 80. Enfin, le 21 août, le concert proposé dans le cadre des Soirs Bleus en partenariat avec GrandAngoulême a réuni près de 400 personnes autour du groupe de jazz manouche Gili Swing.



Nous remercions toutes les personnes qui se sont investies pour l'organisation de ces 3 concerts, ainsi que le Comité des Fêtes qui a proposé buvette et petite restauration rapide.

ARRIVÉE DU SECOURS POPULAIRE À PUYMOYEN

Les locaux du quartier de L'houmeau étant devenus trop vétustes, la Fédération de la Charente du Secours Populaire s'est installée le 1^{er} juin 2020, rue des entreprises à Puymoyen, dans un bâtiment occupé auparavant par le GrandAngoulême :

«ça n'a pas été facile de trouver un local qui convenait» précise Jean-Jacques MAGUERES, trésorier.

Il faut dire qu'il en faut de la place pour stocker, trier, et mettre en vente tous les articles qui sont donnés soit par des enseignes commerciales contre reçu fiscal, ou par des particuliers.

«Ici, c'est le Royaume de l'Imprévu» dit en souriant Madeleine ROUHIER, secrétaire générale de la fédération départementale, qui en a vu depuis 11 ans. *«Les bénévoles offrent un temps limité, les besoins sont fluctuants, la demande est grandissante».*

Une braderie ouverte à tous, est organisée tous les mois et propose des articles neufs ou légèrement usagés à des prix très intéressants.

La Fédération de la Charente a d'autres missions : l'accueil des jeunes en Travaux d'Intérêt Général, ou de stagiaires BTS, mais aussi l'organisation de «Journées Bonheur» à destination des enfants, comme celle qui est prévue à la Toussaint aux Antilles de Jonzac.

Le Secours Populaire en Charente, c'est 150 bénévoles répartis sur 10 lieux d'accueil.

«Cela fonctionne bien, mais il nous faudrait encore des bénévoles qui auraient des compétences en secrétariat, en logistique, ou en manutention et nous devons travailler plus encore avec les entreprises qui peuvent obtenir pour leurs dons des avantages fiscaux» souligne Madeleine ROUHIER.

Les particuliers peuvent également faire des dons, soit de façon ponctuelle soit de façon régulière par virement automatique.



Puymoyen est une commune dotée d'un tissu associatif très riche. N'hésitez pas à vous rapprocher des Présidents et correspondants pour plus de renseignements. Ils sont à votre écoute et prêts à vous accueillir. Une plaquette des associations puymoyennaises est également disponible en Mairie ou à télécharger en format PDF sur notre site internet.

Encr'Âges

RENCONTRES LITTÉRAIRES



Les ateliers d'écriture proposent des séances de 3h de création littéraire.

Écrire en groupe permet de faire émerger de chacun ce qui est enfoui au fond de lui et de faire travailler l'imaginaire. La richesse des échanges participe à améliorer son style, découvrir de vastes univers d'écriture et de vivre des moments conviviaux et drôles. En atelier, on rit, on pleure parfois mais nul n'est jamais insensible à la chose écrite. L'écoute, le respect et la bienveillance sont les maîtres mots de ces rencontres à vocation littéraire.



Table «Elyséenne»

Festivallée

L'association Festivallée vous présente sa programmation 2021/2022. La représentation théâtrale «Marions-les qu'on en finisse... !» du 10 octobre 2021 a dû être annulée, l'association réfléchit actuellement à une programmation en remplacement.

Vendredi 17 septembre 2021 à 18h30

Présentation de la saison
Animation : Les Boîtes à Flonflons

Dimanche 10 octobre 2021 à 16h

Théâtre Cie La troupe du CIDFF
Marions-les... qu'on en finisse...!

Vendredi 19 novembre 2021 à 20h30

Théâtre Cie Méli Mélo
Au nom de la loi

Dimanche 19 décembre 2021 à 16h

Concert de Noël
Ensemble vocal 7 hommes et plus

Dimanche 23 janvier 2022 à 16h

Théâtre Cie du Vendredi
Des gens biens



www.festivallee.org

Tous les spectacles sont présentés dans la salle des fêtes de Puymoyen, excepté le Concert de Noël du 19 décembre 2021 (Église de Ma Campagne)

Tarifs : 9€ ou 5€ sur présentation de la carte d'adhérent (12€).
Gratuit pour les moins de 12 ans.

Renseignements :
06 42 32 45 92 ou 06 89 15 84 04.

Association des Parents d'élèves

Au cours de l'année scolaire 20/21, les activités de l'APE étaient à nouveau réduites du fait du contexte sanitaire. Une vente de sacs décorés aux dessins des élèves ainsi qu'une vente de panier de légumes de saison avec l'épicerie Garraud ont toutefois été organisées.

Comme tous les ans, les bénévoles de l'APE se sont chargés de la réalisation des photos scolaires. L'APE a également participé au renouvellement de la bibliothèque de l'école élémentaire. Pour cette nouvelle année, nous espérons pouvoir proposer à nouveau des moments festifs aux enfants et à leurs familles, tels que le carnaval, la kermesse et aussi quelques petites nouveautés...

Marchez Bio

LA PLACE DE GENAINVILLE EST ANIMÉE RÉGULIÈREMENT

L'association **Marchez bio** organise les marchés depuis 2004, afin de rapprocher des producteurs charentais engagés pour la protection de la nature, les consommateurs à la recherche de produits de qualité, frais, tracés, labellisés bio...

Marchez bio propose aussi un marché de Noël et des animations sur certains marchés, un ciné-débat dans le cadre du Festival Alimenterre en octobre.

Une dizaine de producteurs se retrouvent chaque 2^e et 4^e mercredi du mois, de septembre à juin, à partir de 16h, devant la Poste, pour proposer de nombreux produits (pains, fruits et légumes, fromages, volailles, miels...) avec à l'occasion, des artisans et des associations locales.



Renseignements : marchez.bio16@orange.fr
Page Facebook : **Marché Bio Puymoyen**

Un calendrier des marchés est disponible en mairie et il est possible de soutenir **Marchez bio** par une adhésion modique à 10 €.

Association Sportive de Puymoyen

N'hésitez pas à nous rejoindre ou à venir encourager nos équipes qui ont repris les compétitions.

L'ASP, c'est :

une équipe de dirigeant(e)s prête à vous accueillir dans les nouveaux locaux et à organiser des manifestations, des éducateurs motivés pour encadrer les 12 équipes du club, des joueurs et joueuses désireux de progresser et performer et 2 arbitres qui retrouvent aussi le chemin des terrains. Sans oublier nos supporters et nos fidèles partenaires.

Que cette saison 2021-2022 soit totale et joyeuse.

Rejoignez la page Facebook de l'AS Puymoyen et contactez pour toutes infos le **06 61 00 28 20**.

Énergym



Nos cours de gym ont repris. Venez essayer ! Il faut se munir de son tapis et présenter un pass sanitaire.

Marie-Jo anime le cours du mercredi matin de 8h45 à 10h15 dans la salle des fêtes.

Marie-Christine anime le cours du mercredi soir de 20h à 21h30 dans le gymnase.

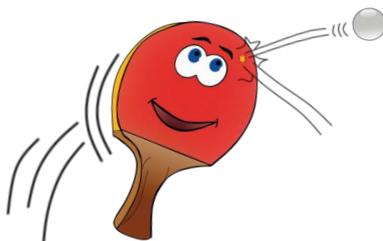
Merci de nous informer de votre présence avant de venir en téléphonant à :

- Marie-Jo Crassin au **06 67 43 06 70**
- ou à Marie-Pierre Mériquet au **05 45 65 09 29**.

Tennis de table puymoyennais

VOUS AVEZ DIT PING-PONG ?

NOUS, NOUS DISONS TENNIS DE TABLE, OU «PING».



Les jeunes pongistes s'entraînent

Au TTP, vous plongerez dans le monde du tennis de table, celui d'un sport qui allie individuel et collectif, loisir et compétition, filles et garçons, jeunes et... moins jeunes.

Nous vous invitons à venir tester le ping, c'est un sport accessible à tout le monde où chacun peut trouver chaussure à son pied, ou plutôt raquette à sa main.

Pour les jeunes, le club dispose d'une école de ping avec 2 entraînements par semaine (mercredi et vendredi, de 18h à 19h45), encadrés par un éducateur professionnel et des bénévoles.

Pour les adultes, rendez-vous les lundis et vendredis soirs à partir de 20h30.

Retrouvez toutes les informations sur notre site internet : www.ttpuymoyennais.jimdofree.com

Contact : Christophe au **06 15 85 72 25** ou ttpuymoyennais@gmail.com

Groupe de la majorité

La rentrée est là, déjà diront certains ! Mais la vie municipale, elle, ne s'est pas arrêtée durant l'été, avec notamment le retour tant attendu des événements culturels.

Les trois soirées musicales organisées sur l'esplanade de la salle des fêtes ont permis de se retrouver, presque comme avant.

L'ensemble de notre équipe est déjà à pied d'œuvre pour ce deuxième semestre de l'année et les commissions municipales travaillent à la réalisation de nos projets, conformément à nos engagements.

Certains vont bientôt se concrétiser, à l'image du complexe sportif et de la plateforme de broyage.

Tous les aspects de la vie communale sont une priorité et nous continuerons de développer notre politique pour le bien de Puymoyen.

Groupe de l'opposition

Dans le cadre du plan communal de lutte contre les cambriolages et incivilités diverses, nous avons par un vote unanime soutenu la mise en place du dispositif «participation citoyenne».

Ce dispositif s'est concrétisé par l'installation de panneaux de signalisation «voisins vigilants» et la désignation par le maire de 4 référents.

La répartition géographique de ces référents (hauts de Puymoyen, rue des Brandeaux, rue de Peusec, et rue des Ecoles) laisse toutefois apparaître un déséquilibre manifeste entre les différents secteurs de la commune, dans la mesure où aucun ne réside au sud de la D104 rue d'Angoulême, alors que les domiciles de deux d'entre eux sont distants de moins d'un kilomètre.

Ce constat peut générer des doutes face aux situations exigeant une réactivité sans faille et par conséquent entraver l'efficacité attendue du dispositif. La mise en place du système aurait suscité une meilleure communication à la base.

Vous restant toujours dévoués.



Naissances

- ◻ 10 mai 2021
Hugo MAGERE
- ◻ 21 mai 2021
Yanis ZEGHLOUL REMOND
- ◻ 2 juin 2021
Théo, François GUITTON
- ◻ 27 juin 2021
Elias, Raymond DALSÈME
- ◻ 5 septembre 2021
Leïa, Patricia, Christine PERDU
dit LAFORGÈRE

Mariages

- ◻ 29 mai 2021
MONTEIRO Paul, Alexis, Louis
& CALE Abigaëlle, Camille
- ◻ 12 juin 2021
VANDELANNOITTE Kathy, Sabine
& FERMON Renaud, Gilles, Louis
- ◻ 3 juillet 2021
BRUNET Franck, Robert
& VINATIER Virginie, Marie, Stacha
- ◻ 7 août 2021
GUILLEUX Arnaud, Florian
& MONTIGAUD Ludivine, Marie
- ◻ 7 août 2021
BERNARD Stéphane, Cyril
& CADUC Pénélope



Décès

- ◻ 29 avril 2021
LEPETIT David, Nicolas
- ◻ 15 juin 2021
FRONTIN Marcel
- ◻ 3 juillet 2021
LOPEZ Jean, André
- ◻ 3 juillet 2021
FRESSIGNAC épouse ROLLIN
Lucette, Christiane
- ◻ 17 juillet 2021
MOREAU épouse CAVEY
Dominique, Brigitte

Octobre

Vendredi 8 - Encr'Âges

- Assemblée générale (Salle des associations)

Samedi 9 - Amicale Pétanque

- Concours de Belote (Salle des fêtes)

Vendredi 26 - Festivallée

- Théâtre (Salle des fêtes)

Lundi 11 - ENERGYM

- Assemblée générale (Salle des fêtes)

Jeudi 14 - ASECP

- Réunion volcanologie «Les Açores» (Salle des associations)

Vendredi 15 - Club des aînés

- Repas & loto (Salle des fêtes)

Samedi 16 - ASP (Football)

- Présentation saison (Salle des fêtes)

Dimanche 17 - Cyclo-club Puymoyen

- Rando VTT (Salle des fêtes)

Vendredi 22 - Marchez Bio

- Ciné débat (20h30) (Salle des fêtes)

Vendredi 29 - Cyclo-club Puymoyen

- Assemblée générale (Salle des fêtes)

Novembre

Samedi 6 - Comité des fêtes

- Bourse aux jouets (Salle des fêtes)

Dimanche 7 - Bonsaï club

- (journée) (Salle des associations)

Jeudi 11 - Cérémonie aux monuments aux morts

Samedi 13 - Amicale Pétanque

- Repas (Salle des fêtes)

Mercredi 17 - Marchez Bio

- Assemblée générale (Salle des associations)

Jeudi 18 - ASECP

- Réunion volcanologie (Salle des associations)

Vendredi 19 - Festivallée

- Théâtre (Salle des fêtes)

Samedi 20 - ASP (Football)

- Loto (Salle des fêtes)

Décembre

Dimanche 5 - Comité des fêtes

- Marché de Noël (Salle des fêtes)

Jeudi 16 - ASECP

- Réunion volcanologie (Salle des associations)

Vendredi 17 - Club des Aînés

- Repas de Noël (Salle des fêtes)

Samedi 18 - Cyclo-club Puymoyen

- Repas de Noël (Salle des fêtes)

Mercredi 22 - Marchez Bio

- Marché de Noël (Salle des fêtes)

Vendredi 31 - Comité des fêtes

- Réveillon (Salle des fêtes)

Janvier

Mardi 4 - Don du sang (Salle des fêtes)

Jeudi 13 - Club des aînés

- Assemblée générale (Salle des fêtes)

Vendredi 14 - Mairie

- Voeux du maire et accueil des nouveaux arrivants (Salle des fêtes)

Samedi 15 - Foyer d'animation

- Assemblée générale et galette des rois (Salle des fêtes)

jeudi 20 - ASECP

- Réunion volcanologie (Salle des associations)

Vendredi 21 - Basket Club Puymoyen

- Voeux et galette des rois (Salle des fêtes)

Dimanche 23 - Festivallée

- Théâtre (Salle des fêtes)

Vendredi 28 - Cyclo-club Puymoyen

- Galette des rois (Salle des fêtes)